



## Dissolution SCI et SCM

Par **Phil09**, le **08/06/2020** à **21:56**

Bonjour,

nous sommes 4 associés dans une SCM, une SCI et une société de fait. Nous sommes trois à vouloir nous séparer du fait d'une mésentente persistante et nous souhaitons reprendre le même fonctionnement à 3. Nos statuts prévoient une dissolution à l'unanimité. Notre 4 eme associé ne pourra pas racheter les parts de SCI et de SCM (plan de redressement en cours). Peut il s'opposer à la dissolution?

Par **Visiteur**, le **09/06/2020** à **10:23**

Bonjour

Les statuts prévoient l'unanimité, il peut donc ne pas voter favorablement.